

# RAPPORT D'AVENANT N°1

## RELATIF AUX MODIFICATIONS DU MARCHE DE TRAVAUX EN COURS D'EXECUTION

**Art. L2194-1 du code de la commande publique**

### **AMENAGEMENT TRAVERSE - ENTREE SUD DE BRANTOME**

**LOT 01 VRD - COLAS**  
**LOT 02 PLANTATIONS – JAROUSSIE &FISL**

**07.12.2022**

**CDC DRONNE ET BELLE**

## LOT 01 VRD

### RÉSEAU EAUX PLUVIALES

- **Travaux supplémentaires liés à la présence de réseaux existants :**

Lors des travaux de terrassement, il est avéré que les réseaux sont parfois moins profonds que ce qu'ils devraient être, au vu des résultats de la géodétection (GAZ, ENEDIS). La mise en œuvre du réseau de collecte des eaux pluviales est impactée car les tranchées doivent être approfondies : terrassement en sur profondeur, blindage complémentaire de tranchées, destruction de rocher, puis complément de remblais. L'entreprise COLAS propose des Prix Nouveaux cohérents et acceptables compte tenu de la nature des travaux.

**Ceci représente une plus-value de :**

**13 180.40 €**

- **Adaptation du projet de collecte des eaux pluviales :**

Le point de rejet du réseau EP de l'aménagement a dû être déplacé car l'ouvrage de rejet existant (aqueduc diam 800) était trop endommagé, proche d'un arbre à conserver et son exutoire traversait une parcelle constructible.

Par ailleurs, vu la faible pente longitudinale, des grilles avaloirs ont été ajoutées au projet. Le nivellement a été optimisé par l'entreprise. La position de certains seuils en contrebas par rapport à la voie a été améliorée et des éléments du projet initial ont pu être optimisés.

**Ceci représente une moins-value de :**

**- 1 843.06 €**

### CHAUSSEES – TROTTOIRS

- **Modification des surfaces minérales du projet :**

Sur demande du maître d'ouvrage, un certain nombre de modifications sont apportées :

- Agrandissement du plateau surélevé en enrobé
- Remplacement des surfaces en béton désactivé sur les entrées riveraines au sud de la voie par des surfaces en enrobé.
- Mise en œuvre de surfaces d'enrobé sur les entrées riveraines en raccord avec les portails existants
- Aménagement de surfaces de trottoirs en GNT 0/31,5 sur l'accotement sud
- Suppression des surfaces de résine d'agrégats, remplacé par la signalisation réglementaire (passage piétons et bandes podotactiles)

**Ceci représente une moins-value de :**

**- 624.09 €**

- **Adaptation du nivellement :**

Le nivellement a été optimisé par l'entreprise. La position de certains seuils en contrebas par rapport à la voie a été améliorée et des éléments du projet initial ont pu être optimisés (suppression caniveau à grille..). Par objectif d'économie, les caniveaux CS2 avaient été prévus sur des linéaires de 2 m en amont des grilles, sur le même principe que ce qui a été exécuté pour les tranches déjà réalisées de l'avenue de Périgueux. Du fait de la reprise du nivellement de la RD, doit être rabotée et terrassée par endroit pour correspondre au nivellement des accotements. Le CD24 a donc demandé que la fouille entre les bordures mises en œuvre et le niveau de la RD soit comblée par du béton afin de permettre la mise en œuvre de l'enrobé.

**Ceci représente une plus-value de :**

**6 704.54€**

### DIVERS

- **Travaux supplémentaires pour adaptation de chambres et regards**

Lors des travaux, des ouvrages de type chambres et regards, non repérés lors des états des lieux, ont été mis à découvert. Par ailleurs, la mise à niveau des regards d'assainissement Eaux Usées sur l'emprise de la RD est rendue nécessaire.

**Ceci représente une plus-value de :**

**7 979.30 €**

- **Adaptation du système de soutènement :**

Au droit d'un accotement qu'il convenait de soutenir, une proposition d'adaptation a été retenue. Le système de mur en L en béton préfabriqué (remis en question par la proximité des réseaux existants) a été remplacé par des murs blocs en béton de type « lego ». Ceci a permis également la suppression d'un garde-corps métallique.

**Ceci représente une moins-value de :**

**- 8 042.71 €**

- **Suppression de la signalisation :**

La signalisation verticale et horizontale (prestations sous-traitées par l'entreprise dans le marché) sera réalisée en régie par les services techniques de la Communauté de Commune, afin d'améliorer les délais et donc l'ouverture de la voie à la circulation.

**Ceci représente une moins-value de :**

**- 2 351.84 €**

**MONTANT DU MARCHE INITIAL DU LOT 01 : 301 686.72€ HT soit 362 024.06 € TTC**

Le montant total des modifications en cours d'exécution représente  
**une plus-value de 15 002.54 € HT soit 4.97% du marché initial.**

Il est proposé de modifier le marché du lot 01 et de porter le montant total à :

**316 689.26 € HT soit 380 027.11 € TTC**

## LOT 02 PLANTATIONS

- **Suppression des postes de fouilles liées à la mise en œuvre des fosses de plantations pour arbre tige, pour massif arbustif et pour surfaces à engazonner :**

Ces travaux ont été prévus et exécuté par le lot 01 VRD dans le cadre de son marché et font donc l'objet d'une moins-value au marché du lot 02.

**Ceci représente une moins-value de :** - 1 944.81 €

- **Suppression des voliges bois :**

**Ceci représente une moins-value de :** - 628.95 €

- **Remplacement du paillage prévu au marché par un paillage facilitant l'entretien à long terme :**

L'épaisseur de paillage organique prévu au marché sur 10 cm (poste 4.5.2) est remplacée par une toile de paillage biodégradable et une épaisseur de 5 cm de paillage organique.

**Ceci représente une plus-value de :** 1 729.75 €

- **Plantations supplémentaires sur talus :**

Un remblais mis en œuvre entre la voie verte et le nouveau mur de soutènement nécessite une végétalisation et un paillage afin de réduire l'entretien tout en conservant un aspect qualitatif de l'aménagement. Un paillage en toile biodégradable recouvert de paillage minéral (galets) est associé à un mélange de couvre sols persistants.

**Ceci représente une plus-value de :** 1 697.08 €

**MONTANT DU MARCHE INITIAL DU LOT 02 : 19 493.86€ HT soit 23 392.63 € TTC**

Le montant total des modifications en cours d'exécution représente  
**une plus-value de 853.07 € HT soit 4 % du marché initial.**

Il est proposé de modifier le marché du lot 01 et de porter le montant total à :

**20 346.93 € HT soit 24 416.32 € TTC**

# SYNTHESE DES MARCHES DE TRAVAUX LOT 01 ET 02

## AMENAGEMENT TRAVERSE - ENTREE SUD DE BRANTOME

**MAITRE D'OUVRAGE :** CDC DRONNE ET BELLE

**MAITRISE D'ŒUVRE :** AGENCE METAPHORE

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MODIFICATIONS HT	TOTAUX MARCHES	TOTAUX MARCHES TTC
LOT 01 -VRD	COLAS	301 686.72€	15 002.54€	316 689.26€	380 027.11€
LOT 02 - PLANTATIONS	JAROUSSIE ET FILS	19 493.86€	853.07€	20 346.93€	24 416.32€
<b>MONTANT TOTAL DES MARCHES DE TRAVAUX</b>		<b>321 180.58 €</b>	<b>15 855.61 €</b>	<b>337 036.19€</b>	<b>404 443.43€</b>

Fait à Bordeaux, le 07/12/2022

**Christelle RIVIERE** /po  
**AGENCE METAPHORE**  
35, QUAI DE BACALAN  
33009 BORDEAUX  
TÉL : 05 56 29 10 70  
www.agence-metaphore.fr  
contact@agence-metaphore.fr

